

Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
☎ 819 296-3795
✉ hoteldeville@yamachiche.ca



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En conformité avec le Code municipal du Québec, article n° 955, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Yamachiche, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption.

Ce rapport informe sur :

- Les derniers états financiers en conformité avec le dernier rapport du vérificateur
- Le dernier programme triennal d'immobilisations
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours
- La rémunération des élus
- La liste des contrats octroyés – 25 000 \$ et plus
- Les orientations générales du prochain budget
- Les orientations générales du programme triennal d'immobilisations : 2017-2018-2019
- Conclusion

RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'ANNÉE 2017

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, l'excédent de fonctionnement de cet exercice s'est soldé à **443 712 \$**.

Au 31 décembre 2016, l'endettement à long terme de la Municipalité était de **1 616 642 \$**. En 2017, un remboursement de 189 082 \$ a été effectué et la dette, au 31 décembre 2017, est rendue à **1 581 460 \$**. Nouveaux emprunts 153 900 \$.

Cette dette se fractionne comme suit :

Aqueduc rue Desaulniers <i>(Remboursé à 100 % capital + intérêts annuellement par le gouvernement, et ce, par l'intermédiaire du programme PRECO)</i>	306 900 \$
Assainissement des eaux usées	560 \$
Enfouissement des réseaux câblés : part de la Municipalité	71 000 \$
Enfouissement des réseaux câblés : part du MRNF	389 200 \$
Rénovations majeures de la caserne en 2008 et camion incendie, année 2008	125 300 \$
Camion incendie no 2, année 2013	137 100 \$
TECQ 3e étang	231 700 \$
Réfection avenue St-Thomas	165 800 \$
Terrain de tennis	69 400 \$
Traitement de surfaces Canton Sud et Rivière-aux-Glaïses	84 500 \$

En ajoutant à cet endettement total net à long terme les quotes-parts des autres organismes, soit la MRC de Maskinongé, **787 933 \$**, et la Régie d'aqueduc de Grand Pré, **92 417 \$**, nous obtenons ainsi, au 31 décembre 2017, un endettement total à long terme consolidé de **2 448 159 \$**, ce qui représente une dette totale nette à long terme consolidée de **855,40 \$**, par habitant.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2017

Le rapport annuel du vérificateur Denis Villeneuve de la firme Aubé Ancil Pichette et associés, pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2017, a été produit sur la base d'un audit. Ce même rapport stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Yamachiche au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

- 2018 -

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE sur les immeubles résidentiels et agricoles : **0,7140 \$** du cent dollars d'évaluation (hausse de 0,014 \$)

TAXE SUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS : **0,9180 \$** du cent dollars d'évaluation (hausse de 0,018 \$)

TAXE DE VIDANGES (déchets) et COLLECTE SÉLECTIVE : **170,25 \$** par unité d'occupation

TAXE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : **0,12 \$** du cent dollars d'évaluation et **329 \$** par unité d'occupation

TAXE D'AQUEDUC : imposé selon le diamètre de l'hydromètre (compteur) + selon la consommation d'eau basée sur votre consommation réelle de 2017

2018 sera une année de grands chantiers. La Municipalité a aussi comme objectif que toutes les résidences soient conformes à la Loi sur la qualité de l'environnement pour l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Conséquemment avec les travaux d'assainissement au secteur du chemin de la Rivière-du-Loup, dès le début de l'année nous commencerons un inventaire complet des fosses septiques et des champs d'épuration sur l'ensemble du territoire.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le règlement numéro 364 établit la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil municipal pour 2018.

Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2018, une rémunération totale de **13 995 \$** et les conseillers auront reçu une rémunération totale de **4 663 \$**. Ces sommes incluent une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi.

De plus, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) reçoivent **50 \$** par présence à une réunion dûment convoquée. Le délégué à la Régie d'aqueduc de Grand Pré reçoit **71,34 \$** par réunion.

Comme membre du conseil de la MRC, le maire de la municipalité d'Yamachiche a reçu de la MRC pour ses présences au conseil des maires et au comité de sécurité publique **9 012,48 \$**.

RAPPORT SITUATION FINANCIÈRE 2017

Page 3

IMMOBILISATIONS

- Égout et aqueduc du secteur chemin de la Rivière-du-Loup : projet de 6 956 728 \$ dans le cadre du programme FEPTEU.
- Investissement majeur réseau d'alimentation en eau potable : projet de 2 082 147 \$.
- Travaux de réfection de ponceaux et voirie : projets pour 974 000 \$ dans le cadre d'un programme du MTQ - PIRRL.
- Développement domiciliaire Terrasses Sainte-Anne III : projet 2 500 000 \$ phase 1 des infrastructures.
- **Plan triennal** : 200 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie pour chacune des années 2017, 2018, 2019.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Prévisions budgétaires - affectations des surplus - plan triennal

Revenus 2018

Taxes foncières	1 967 958 \$
Taxes services municipaux	1 290 674 \$
Compensations	17 090 \$
Sources locales	19 100 \$
Autres revenus (amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	107 287 \$
Transferts inconditionnels	32 625 \$
Transferts conditionnels (diverses subventions, redevances, taxe d'accise)	4 856 237 \$
Affectations (surplus, financement long terme, réserve)	4 169 084 \$
Amortissement	612 920 \$
Total	13 072 975 \$

Dépenses 2018

Administration générale	726 020 \$
Sécurité publique (police, incendie, autres)	470 272 \$
Transport (travaux de voirie, enlèvement de la neige, autres)	903 162 \$
Aqueduc (entretien réseau d'eau, quote-part Régie d'aqueduc de Grand Pré)	919 263 \$
Égout (travaux & entretien usine d'épuration des eaux usées, autres)	531 409 \$
Hygiène du milieu (enlèvement et enfouissement des ordures et matières recyclables)	286 397 \$
Urbanisme (OMH, quote-part MRC aménagement - développement industriel)	110 919 \$
Loisirs & culture (Service récréatif, bibliothèque, infrastructures sportives, autres)	305 992 \$
Dettes à long terme (capital et intérêts)	106 155 \$
Immobilisations 2018	8 703 201 \$
Affectations	10 185 \$
Total	13 072 975 \$

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS - 25 000 \$ ET PLUS

Entreprise	Montant	Description
Béton Bellemare Louiseville Inc.	394 482 \$	Contrat déneigement, travaux de voirie
Les Entreprises Sylvain Trahan Inc.	161 885 \$	Divers travaux voirie - aqueduc - égout
Construction et Pavage Boisvert	114 846 \$	Construction terrain de tennis
Pavage Gravel	113 545 \$	Rapiéçage et asphaltage des chemins
GéniCité	104 849 \$	Surveillance ingénierie
Excavation Yvan Plante & Fils Inc.	97 103 \$	Divers travaux voirie - aqueduc - égout
Réal Huot Inc.	41 006 \$	Pièces et accessoires aqueduc et égout
Donnacona Chrysler	40 638 \$	Camion travaux publics
Groupe Ultima Inc.	36 737 \$	Assurances générales
Tremblay Bois Migneault Lemay	34 499 \$	Divers honoraires professionnels
André Lord	27 166 \$	Contrat pelouse terrains municipaux

EXIGIBILITÉ DES TAXES EN TROIS (3) VERSEMENTS

Règlement portant le numéro 433 concernant l'exigibilité des taxes en trois (3) versements (lorsque leur montant total dépasse CENT DOLLARS).

- Un premier paiement le 23 février 2018;
- Un deuxième paiement le 25 mai 2018;
- Un troisième paiement le 31 août 2018.

Avis est donné que ces règlements ont été adoptés lors de la séance ordinaire du 18 décembre 2017.

CONCLUSION

Pour toute question sur cet exposé sur la situation financière ou tout autre sujet, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous invite également à suivre l'actualité municipale sur notre site Internet ainsi que Facebook.

Vos suggestions et commentaires sont toujours appréciés.

Paul Carbonneau
Maire

CONSEIL MUNICIPAL

PAUL CARBONNEAU, maire

DOMINIC GERMAIN, conseiller, siège n° 1

MARIO POISSON, conseiller, siège n° 2

SERGE FERRON, conseiller, siège n° 3

DANY TRAHAN, conseiller, siège n° 4

GAÉTAN BEAUCLAIR, conseiller, siège n° 5

JEAN-MARIE LAMY, conseiller, siège n° 6